

Infos financières

Mars 2016

n.s**

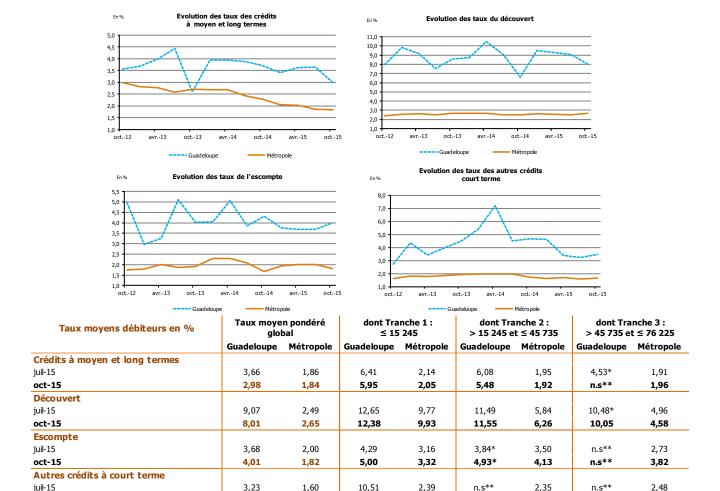


Coût du crédit aux entreprises à la Guadeloupe et dans les autres DOM Octobre 2015

Les résultats de l'enquête sur le coût des crédits octroyés aux entreprises en octobre 2015 à la Guadeloupe font apparaître une baisse des taux moyens par rapport à juillet 2015, pour les découverts (-106 points de base) et les crédits à moyen et long termes (-68 points de base). Les crédits à court terme et l'escompte affichent pour leur part une augmentation de leurs taux moyens de respectivement 25 points de base et 33 points de base.

En métropole, les résultats de l'enquête sont également contrastés. L'escompte et les crédits à moyen et long termes affichent des taux moyens en diminution par rapport à juillet 2015. À l'inverse, les taux moyens pour les découverts et les crédits à court terme s'orientent à la hausse. L'écart entre les taux appliqués en Guadeloupe et les taux métropolitains reste significatif pour l'ensemble des types de crédit et pour toutes les tranches de montants considérés. Des effets de structure et des coûts de fonctionnement (charges salariales, coût du risque,...), moins élevés en métropole, expliquent en partie ces écarts.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA GUADELOUPE¹



^{*} Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

oct-15

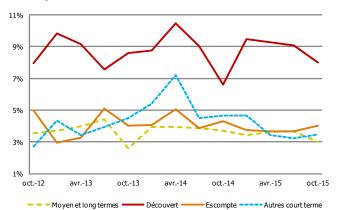
1.66

^{**} Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

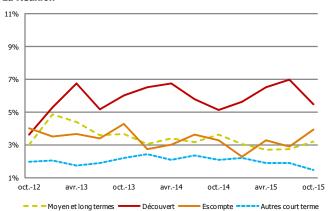
¹ La comparaison des taux par tranche de montant permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de son parc d'entreprises, les crédits octroyés à la Guadeloupe concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE

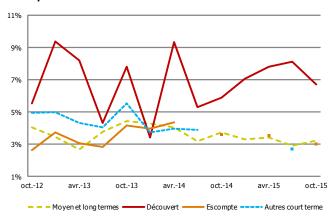
Guadeloupe



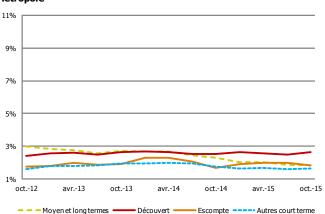
La Réunion



Martinique



Métropole



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à la Guadeloupe. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel. L'enquête d'octobre 2015 exploite 3 402 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce mois. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (*). En dessous de 20 observations, les taux ne seront pas calculés.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.